

lument comme le font les chemins de fer appartenant à des compagnies. Et c'est bien là ce que redoute la compagnie du Pacifique. Je le repète, je n'ai aucun grief contre la compagnie du Pacifique, sauf celui-ci—que cette compagnie ne résoudra pas le problème des transports pour nous. En tant que corporation dépendant de particuliers elle ne peut pas faire cela; et nous n'allons pas, non plus, lui permettre de l'essayer, malgré le conseil qu'en donne la *Gazette de Montréal*.

La semaine dernière, la *Gazette de Montréal* a avisé le Gouvernement d'avoir à se débarrasser de ces chemins de fer nationaux—d'avoir à les mettre au rancart ou d'en faire cadeau à qui il voudra. Est-ce bien là l'avis du public du Canada ou des membres de cette Chambre? Je ne le crois pas. Nous allons nous mettre à l'œuvre et essayer de trouver un moyen d'en sortir, et nous espérons que ce moyen nous sera fourni par ce nouveau Gouvernement, en améliorant la législation qui se trouve dans nos statuts. Nous attendons surtout notre salut de notre nouveau ministre des Chemins de fer; et nous ne serions que trop heureux de pouvoir avoir l'assurance que le Gouvernement maintenant que l'occasion lui en est offerte, va pouvoir coordonner tous ces chemins de fer et ces navires qui nous appartiennent afin que le Canada puisse avoir des tarifs de transport moins élevés.

Je n'ai plus qu'un mot à dire. Les discours que nous avons entendus hier—et ces discours étaient excellents—contenaient beaucoup de choses, mais je crois que le leader des progressistes, dans son allocution de cette après-midi, s'est efforcé de mettre la situation bien au net devant le public et devant cette Chambre. C'est une belle chose que de pouvoir assister à une passe-d'armes comme celle que nous avons eue hier entre les deux leaders; c'est une belle chose que de pouvoir attirer les applaudissements des groupes respectifs. Mais cela n'est pas traiter les questions publiques. Nous voulons que ces questions soient abordées et traitées au point de vue des transports. L'honorable député de Marquette s'est efforcé de le faire cet après-midi, et dans mon humble opinion je crois avoir suivi son exemple, et j'essaierai encore d'y revenir un peu plus tard. Ainsi que je l'ai déjà dit, durant ma campagne électorale, les électeurs ont indiqué leur préférence pour une discussion de la question des transports et du sujet de la concentration de nos chemins de fer. Nous avons maintenant ces chemins de fer, et c'est notre devoir d'as-

surer le succès de leur exploitation le plus possible. Je désire informer le Gouvernement qu'il y a, à Toronto, un journal appelé le *Globe*, qui traite ces questions en ce sens, alors que les journaux de Montréal, tels que la *Gazette* et le *Star* considèrent tout cela d'une toute autre manière. L'opinion publique, dans Ontario, est en faveur de la nationalisation, mais bon nombre de nos journaux se laissent gagner à l'avis contraire, et appuient maintenant la cause des corporations. Une semblable politique est vouée à l'insuccès.

Avant de reprendre mon siège, je désire m'excuser auprès des honorables membres de cette Chambre pour le temps que j'ai pris; mais j'ai dû m'étendre un peu au long afin de pouvoir donner, de cette question des transports, un exposé plus compréhensif que ce qui a été fait jusqu'à présent.

M. ROBERT FORKE (Brandon): Monsieur l'Orateur, je puis vous assurer que j'apprécie pleinement le privilège qui m'a été accordé de pouvoir en cette occasion adresser la parole en cette Chambre. J'apprécie pleinement la dignité et l'importance de notre Parlement, et je dois espérer pouvoir être en mesure, dans mon humble sphère, de maintenir ses traditions, et d'être toujours jugé digne du siège que j'occupe en cette enceinte.

Tout d'abord, je désire vous féliciter, monsieur l'Orateur, sur votre élévation à la position éminente de *First Commoner*. Votre haut caractère et vos grands talents d'homme public ne sont pas inconnus, même dans les régions les plus reculées de ce vaste Dominion, et je suis convaincu que vous allez illustrer brillamment la haute position à laquelle vous avez été appelé. J'ai écouté hier avec beaucoup d'attention les excellents discours des deux députés qui ont proposé et secondé l'adresse. Je dois féliciter M. McMurray, qui appartient à la même province que moi, du talent dont il a fait preuve dans son discours, et je suis convaincu qu'il a été pleinement à la hauteur de la réputation dont il jouit dans l'Ouest comme orateur public.

Quelques hon. DEPUTES: Le règlement. . .

M. FORKE: Je regrette d'avoir manqué au règlement. J'aurais dû faire allusion à mon honorable ami en sa qualité d'honorable député de Winnipeg-Nord. Il conviendrait peut-être, pour m'excuser, de dire que je suis nouveau député et dès lors peu au fait de la procédure de la Chambre. Pour ce motif, je demanderais